



## REGLEMENT GENERAL DES TOURNOIS DE SIXTE DU TANCARVILLE AC

### Art 1 : Modalité du tournoi

Le Tancarville AC organise le *Dimanche 30 juin* un tournoi de sixte qui aura lieu de *9 h à 17 h* au stade Michel Autin 5 impasse de la crique et **limité à 16 équipes.....** (*Pause repas 12h/13h*)

Cette manifestation, sportivement amicale, est placée sous contrôle du *Comité de Pilotage* du tournoi composée de dirigeants et arbitres du TAC.

Le tournoi est dit « Open » donc ouvert à tous à partir de *16 ans* (garçons-filles en mixte ou pas-séniors-vétérans) et licenciés ou non.

Chaque équipe sera composée d'un Gardien de but, 5 joueurs de champ + *4* remplaçants maxi.

Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'inscription pourront prendre part au tournoi.

**Tout Transfert de joueur** d'une équipe à une autre est **interdit**.

**Prêt possible d'un joueur** sur un match pour combler une absence **après accord** du Comité de Pilotage.

Chaque joueur d'une même équipe devra porter un maillot identique. Le TAC pourra mettre à disposition un jeu de chasubles si rencontre entre deux formations ayant les mêmes couleurs. Ces derniers devront être redonnés à la table de marques dès la fin de la rencontre.

**Seuls les ballons des matchs sont fournis par le TAC** et apportés sur les terrains par les arbitres désignés.

Les arbitres officiels ou non seront chargés de donner à la table de marque les résultats dès la fin des rencontres. En aucun cas, un arbitre bénévole peut faire partie d'une des équipes se rencontrant.

*Les équipes doivent se présenter à la table de marque 30mn avant le début du tournoi afin d'être enregistrées et de recevoir la grille des rencontres avec les horaires estimés des matchs.*

### Art 2 : Annulation du tournoi

Le TAC se réserve le droit, à tout moment, d'annuler le tournoi en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, de conditions météorologiques défavorables ou toutes autres raisons. **Dans ce cas**, il préviendra dans les **meilleurs délais** le responsable de chaque équipe, et les **Droits d'Inscription seront restitués**.

### Art 3 : Inscription des équipes

L'engagement des équipes est subordonné au **retour de la Fiche d'Inscription en Page 4 et du règlement** dument remplie datée/signée **et accompagné du paiement** de l'Inscription **fixée à 60 €** par équipe.

Seules les *16* premières équipes inscrites pourront participer, les autres, par ordre de retour sont mises en *liste d'attente* en cas de désistements.

En cas de forfait d'une équipe ou son exclusion pour faute grave pendant le tournoi, les Droits d'Inscription ne seront pas restitués.

**L'inscription de l'équipe au tournoi vaut Acceptation du Présent Règlement par l'Ensemble des membres de l'équipe.**

**CONTACTS :** Nicolas Carle tél 06.23.31.85.43 ou mail : 519284@lfnfoot.com

**Permanence le mercredi au stade Michel Autin (Tancarville) de 16h30 à 18h00.**

#### Art 4 : Organisation des rencontres

Les matchs se disputent sur 2 terrains tracés en transversale du stade sur la base des règles du foot 8.

Les équipes sont réparties par tirage au sort en 4 **poules** de 4 **équipes**, chaque poule disputant ses matchs de classement sur le même terrain. La durée de chaque rencontre est fixée à **10mn**.

**Le classement s'effectue comme suit** : Gagné 4 Pts-Nul 2 Pts- Perdu 1 Pt & forfait 0 Pt.

**En cas d'égalité de Pts** à l'issue des matchs de poule, il sera tenu compte pour le classement :

*La meilleure différence de buts – La meilleure attaque – La meilleure défense – Le plus de matchs gagnés.*

**Pour la Principale** : Les 2 Premiers de chaque poule accèdent aux  $\frac{1}{4}$  de la Gde Finale (match à élimination directe) d'une durée de **2x6 mn**. **En cas d'égalité**, séance de tir au but sur 3 tirs. Si égalité, la série continue 1 tir par 1 tir jusqu'à ce qu'il y ait un vainqueur. **NB** : *Pour les tirs au but*, tirage au sort pour le choix du côté et du 1<sup>er</sup> tireur.

Les  $\frac{1}{2}$  se jouent selon le même principe **mais** matchs en **2x8 mn**

**La Finale** se joue **2x10 mn** et toujours selon le même principe décrit ci-dessus.

**Pour la Consolante** (réunissant les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule éliminatoire) : Application du **Même Principe** que pour **La Principale** avec **Finale** en **2x10 mn**

#### Art 5 : Règles du jeu

**Rappel Art 1** : Les rencontres sont dirigées par des arbitres officiels ou bénévoles (ne pouvant pas appartenir aux équipes qu'ils arbitrent) et les seuls habilités à donner les résultats à la table de marque. Ils font avec les équipes le tirage au sort pour le choix du côté du terrain (changement à la pause pour les rencontres de 1/4 - 1/2 et finales) et les tirages au sort décrits ci-dessus en cas de séance de tir au but.

Les chaussures à crampons vissés sont interdites, et le port de protège-tibias obligatoire.

Les Règles générales du jeu de Football à 11 sont appliquées sauf :

- Suppression du hors - jeux
- Toute faute dans la surface 5,50m vaut pénalty (à 9 m)
- Le gardien doit dégager à la main, sauf après une sortie de but (ballon au sol)
- Tous les coups francs sont directs.
- Aucun coup franc contre le camp défendant ne peut être tiré à l'intérieur de la surface des 13m. Dans ce cas, le ballon est placé sur la ligne des 13 mètres et à *l'endroit le plus proche de la faute*.
- Sur coup franc, tout joueur adverse devra se mettre à 6 mètres au moins du ballon.
- Sur remise en jeu consécutive à une sortie de but, tout joueur adverse doit se trouver en dehors de la zone des 13 mètres.
- *Les touches sont effectuées à la main...*(précision, car certains tournois de sixte les font au pied)
- **Les tacles sont strictement interdits !** Tout joueur sanctionné d'un **carton jaune** est exclu de la rencontre **durant 2 mn**. Si sanctionné d'un **carton rouge** (faute violente type *coup volontaire* à l'adversaire - *insultes à l'arbitre* - propos grossiers) il est expulsé du match et ne peut plus participer à la suite du tournoi. **NB** : *La gravité des faits peut entraîner l'exclusion définitive de son équipe.*
- L'arbitre peut accorder un temps additionnel de **2mn maxi** en fonction d'éventuels arrêts de jeu.

## **Art 6 : Litige**

Tout litige non prévu par le présent règlement sera tranché par le *Comité de Pilotage* seule compétente. Les décisions prises étant sans appel !

## **Art 7 : Responsabilités**

Chaque Représentant d'équipe est Responsable de la bonne tenue, du Respect et de la Discipline de sa Délégation et ce, en Toute Circonstance.

Toute Dégradation volontaire des installations ou vol de matériel du Tac seront facturés à l'équipe fautive identifiée.

Le TAC, organisateur du tournoi, *décline toute responsabilité* en ce qui concerne les accidents corporels et matériels, ainsi que les risques de vol ou tout autre incident pouvant survenir aux joueurs et leurs accompagnants du fait de leur participation au tournoi. A ce titre, chaque joueur et accompagnant se doivent *d'être couverts par une assurance personnelle (Responsabilité civile)*.

## **Art 8 : Noms d'équipes**

**Tout nom d'équipe à caractère raciste, homophobe, sexiste, injurieux, insultant et autres est proscrit !**

## **Art 9 : Divers**

Pas de stationnement parking dans l'enceinte du stade, possibilités de se garer en dehors dont rue de la Seine.

Possibilité de pique-niquer aux abords du terrain durant la pause de *12h à 13h*, mais barbecues « dits sauvages » interdits pour raisons de sécurité.

Restauration et Buvette prévues sur la place par les Organisateurs.

Les équipes sont toujours appelées suffisamment tôt pour les rotations.

**Les arbitres** apprécient et désignent « *l'équipe la plus Fair-Play du tournoi* » qui se verra honorée.

**La Remise des lots/récompenses** dont 3 Majeures : **a** *Gagnante du Tournoi* **b** *Gagnante de la Consolante* et **c** « *Trophée du Fair-Play* » clôture cette journée se voulant avant tout « **Une Fête du Sport !** »

**NB : Avec la Fiche d'Inscription Jointe Page 4, le présent règlement est donné à chaque responsable d'équipe qui a devoir de l'accepter et le faire respecter par chacun de ses joueurs et accompagnants.**

Pour le bureau dirigeant du Tac

H.Fernez

**CC :** Municipalité de Tancarville

